

Avis adopté

Séance plénière du 24 septembre 2024

Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement

Déclaration du groupe Non-inscrits

L'intelligence artificielle est une des ruptures technologiques les plus marquantes de ces dernières années et les possibilités sont à la fois multiples et impressionnantes.

En dépit de son caractère énergivore que l'avis ne manque pas de souligner, l'IA peut agir en faveur de la transition écologique.

Elle peut, par exemple, directement contribuer à réduire l'empreinte environnementale par des systèmes créés spécifiquement pour leur utilité écologique. Cela peut se traduire par une meilleure mesure et prédiction des désastres écologiques afin de tenter de les prévenir et de réduire les risques de dégâts.

Pour que cela fonctionne, il faut impérativement que les pouvoirs publics puissent réfléchir à un cadre législatif en phase avec ces nouveautés technologiques et toutes leurs complexités.

Le groupe des non-inscrits remercie les rapporteurs d'avoir porté ce sujet qui nous questionne toutes et tous sur les initiatives permettant d'encourager des pratiques plus durables.

Aussi, il ne fait aucun doute que les IA et leurs applications vont connaître une croissance importante. Cette croissance se sera possible qu'avec le développement d'une infrastructure dédiée qui nécessite d'être planifié pour en limiter les impacts. Nous soutenons donc la préconisation 9 qui va en ce sens.

De plus, nous considérons qu'il est nécessaire de responsabiliser les usagers par des campagnes d'information générales et spécifiques sur l'empreinte environnementale des IA.

Le succès de ces technologies ne doit pas se faire au détriment de notre planète.

Nous avons voté le texte.